BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 639

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANCY

Créations d'établissements

104 138 110 RCS Nancy.
ASTOIK.
Forme : Société par actions simplifiée.
Administration : Président : SAS NG, Directeur général : DONNINGER, Directeur général : LC DIGITAL INVEST.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 23, rue Claudot, 54000 Nancy.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : La conception, le développement, l'édition, la maintenance, l'exploitation et la commercialisation de logiciels, applications, Plateformes numériques et solutions technologiques, notamment fondées sur l'intelligence artificielle ; La réalisation de prestations de conseil, d'audit, d'assistance technique et stratégique en matière informatique, de systèmes d'information, de transformation digitale et d'intelligence artificielle ; La conception, l'intégration, le déploiement et l'exploitation de solutions d'intelligence artificielle, de traitement de données et de systèmes automatisés ;La réalisation de prestations de formation dans les domaines du numérique et de l'intelligence artificielle ; Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou pouvant en favoriser le développement.L'hébergement, le stockage, la gestion et le traitement de données, ainsi que la fourniture de services associés..
Adresse : 23, rue Claudot, 54000 Nancy.
A dater du : 2 mai 2026.
Date de commencement d'activité : 27 avril 2026.